



Syndicat Mixte
des Bassins
Hydrauliques
de l'Isère

AU FIL DU DRAC

Réunion publique
Projet d'aménagement du Drac

Financé
par





Syndicat Mixte
des Bassins
Hydrauliques
de l'Isère

INTRODUCTION

M le Maire



Syndicat Mixte
des Bassins
Hydrauliques
de l'Isère

INTRODUCTION

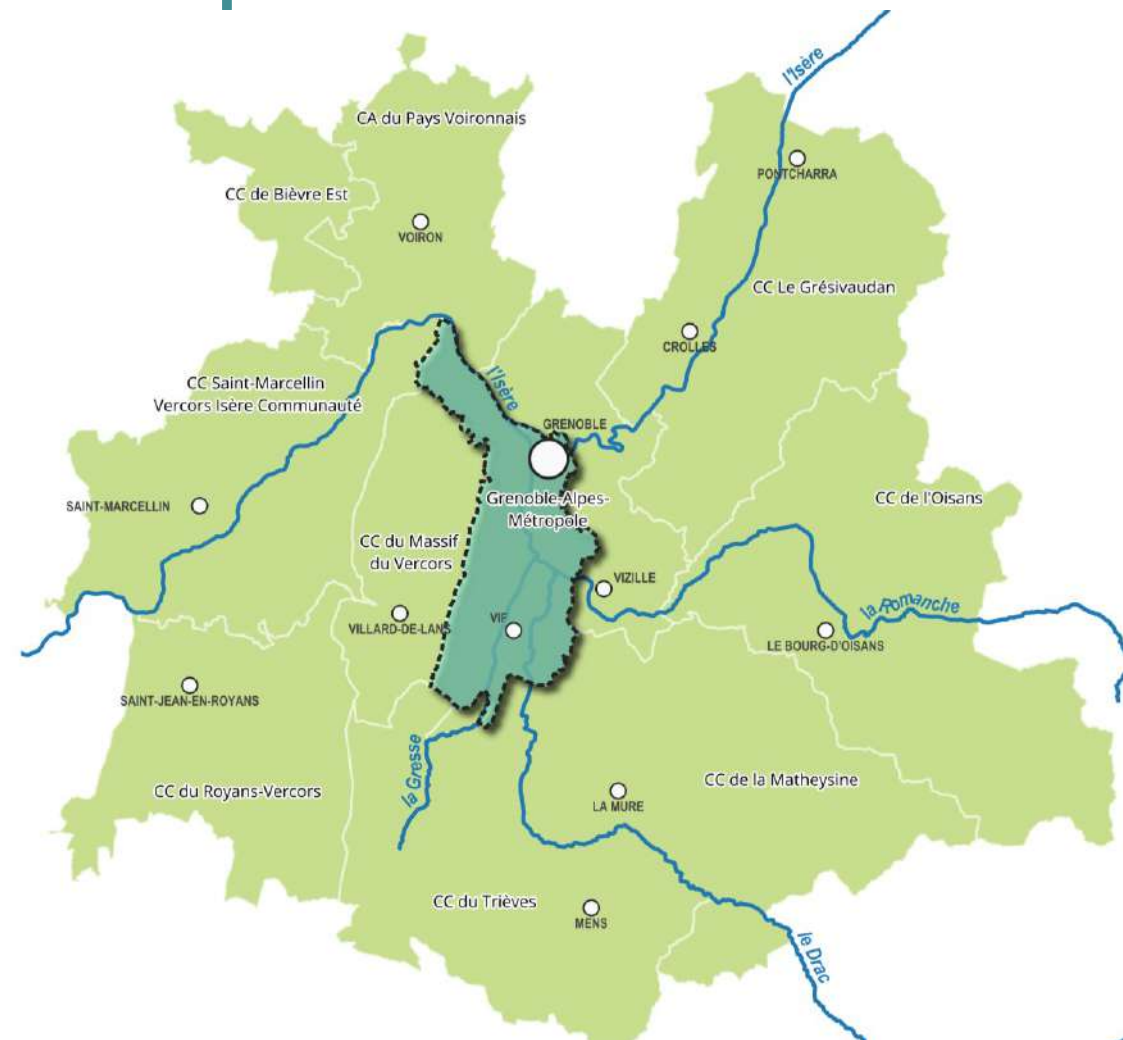
M le (Vice) Président du SYMBHI

Le SYMBHI

Syndicat Mixte des Bassins Hydrauliques de l'Isère

- Créé en 2004
- **Périmètre d'actions du SYMBHI :**
Les bassins versants de l'Isère, du Drac, de la Romanche et de la Gresse sur le département de l'Isère et la Bourne sur la Drôme
- **Membres du SYMBHI :**
Le Département de l'Isère et toutes les intercommunalités du périmètre d'action dont Grenoble Alpes Métropole
- **Missions du SYMBHI :**
 - ❑ Protéger les personnes et les biens contre les inondations
 - ❑ Préserver, restaurer et mettre en valeur la rivière et les milieux aquatiques associés
 - ❑ Gérer les ressources en eau

Sur le bassin versant du Drac le SYMBHI élabore et anime un Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) en partenariat avec l'Etat, les collectivités et EDF



Présentation des intervenants

- **Intervenants :**

- **Élu** : maire ou adjoint de la commune d'accueil
- **Elu** : Vice président ou président du SYMBHI
- **Daniel VERDEIL** : Directeur délégué – SYMBHI
- **Claire GODAYER** : Cheffe de projet Programme d'Actions de Prévention des Inondations du Drac – SYMBHI

- **Facilitation :**

- Nicaya Conseil

Question aux participants :

Qui a participé aux réunions précédentes ?

Déroulé de la séance

Temps	Etapes correspondantes
15'	Introduction et présentation du SYMBHI
15'	Le fonctionnement actuel du Drac
15'	Questions de clarifications
15'	Le projet d'aménagement du Drac
30'	Questions / clarifications / échanges
10'	Planning prévisionnel et prochaines étapes

Charte des réunions publiques

- Règle de base : “ Tout le monde a raison Partiellement”

Pratiquer le “Oui et ...”

- Pas de jugement
- Ecoute
- Bienveillance



Les échanges sont enregistrés pour une bonne prise en compte dans le compte-rendu de la réunion publique.

Des photographies peuvent être prises.

Organisation des prises de parole

- Respecter le temps des présentations / échanges
- **Pour une bonne prise en compte de votre point de vue :**
 - Solliciter la prise de parole auprès de l'animateur
 - Merci d'attendre qu'un micro vous soit remis pour vous exprimer
 - Présentez-vous au début de votre intervention





Syndicat Mixte
des Bassins
Hydrauliques
de l'Isère

LE SYMBHI ET L'ORGANISATION POUR LA GESTION DU DRAC

Organisation des acteurs pour la gestion du Drac



L'Etat :

- Entretien le Drac sur la portion domaniale
- Contrôle les digues et barrages
- Surveillance des niveaux du Drac
- Alerte en cas de crue ou de sécheresse
- Coordonne la gestion de crise
- Définit les règles d'urbanisme en zone à risque



Chaque commune :

- Informe sa population sur les risques
- Gère la crise en cas d'inondation



EDF :

- Gère les barrages hydroélectriques



Le SYMBHI :

- Aménage et restaure le Drac et la Gresse
- Gère les digues de protection
- Anime les démarches de gestion des cours d'eau du bassin



La Métropole :

- Aménage et restaure les affluents du Drac et de la Gresse
- Finance les actions du SYMBHI
- Appuie les communes
- Organise l'urbanisme



Syndicat Mixte
des Bassins
Hydrauliques
de l'Isère

LE FONCTIONNEMENT ACTUEL DU DRAC

Le bassin du Drac

- **Le bassin versant du Drac, un territoire de 3600 km² :**
 - 2 départements : Hautes Alpes et Isère
 - 130 km de cours d'eau
- **Le Drac principalement alimenté par les massifs de :**
 - Champsaur
 - Matheysine
 - Trièves
 - Oisans
- **Un bassin versant avec de nombreux aménagements hydrauliques**
 - 40 km de digues
 - 7 grands barrages
- **Un écoulement des eaux qui n'est plus naturel**
 - Déplacement du tracé du Drac à partir de Pont-de-Claix
 - Lissage du débit d'eau par les barrages

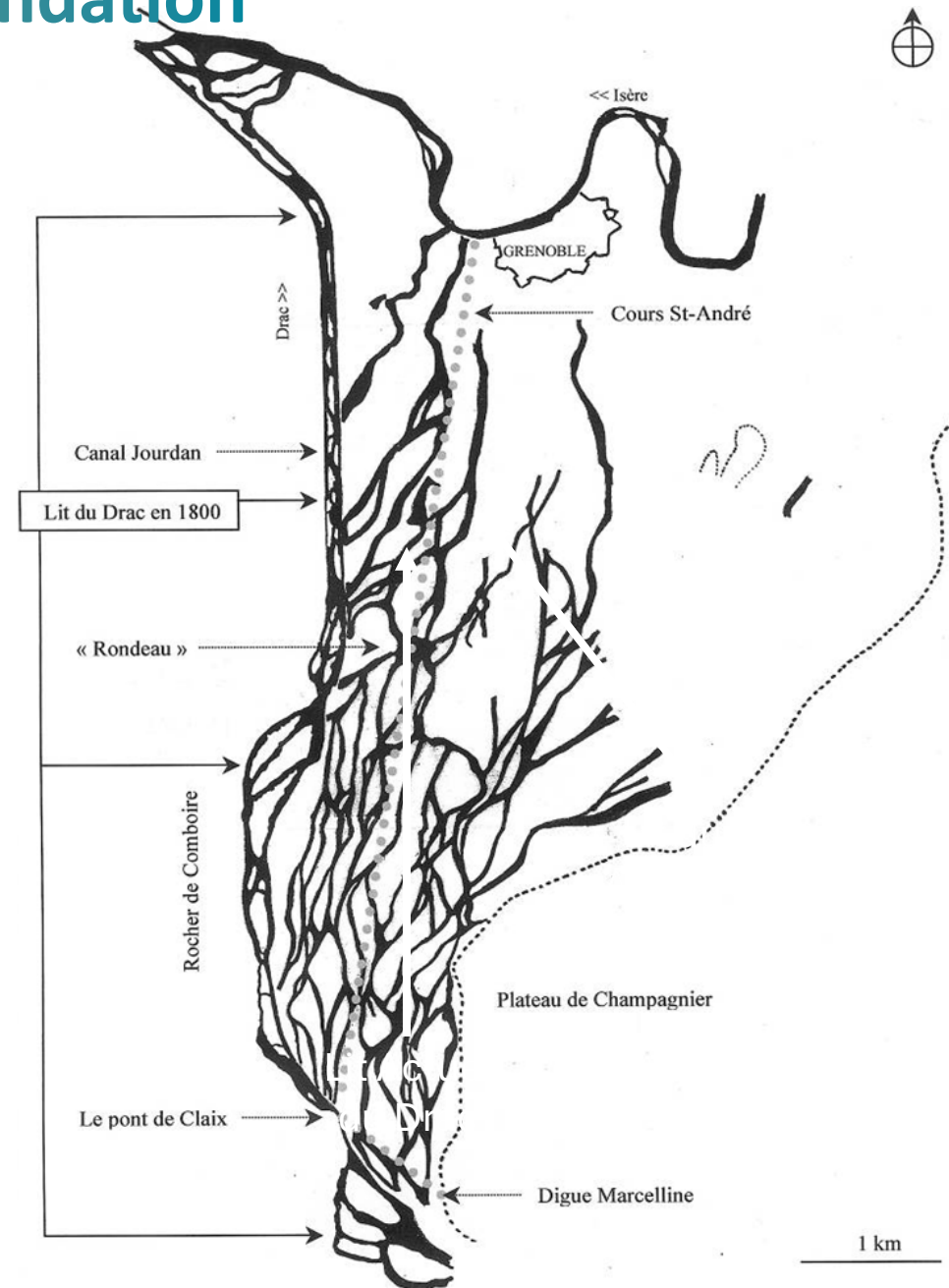


Le Drac : des risques d'inondation

- **Pour permettre le développement des villes :**
 - Le tracé du Drac a été modifié
 - L'espace de mobilité du Drac a été réduit
 - Pour maintenir le Drac à sa place actuelle : 19 km de digues
- **Sur le bassin du Drac risque d'inondation majeur :**
 - Inondation majeure = cumul fortes pluies + fonte des neiges
 - Barrages ne peuvent pas contenir les grandes crues
 - Des crues dynamiques et avec un risque de rupture de digue

Débits de référence du Drac :

- Petite crue du 21 juin 2024 : débit de 525 m³/s
- Premiers débordements du Drac : débit de 1 600 m³/s,
- Crue majeure de 1856 : débit de 1800 m³/s – crue centennale

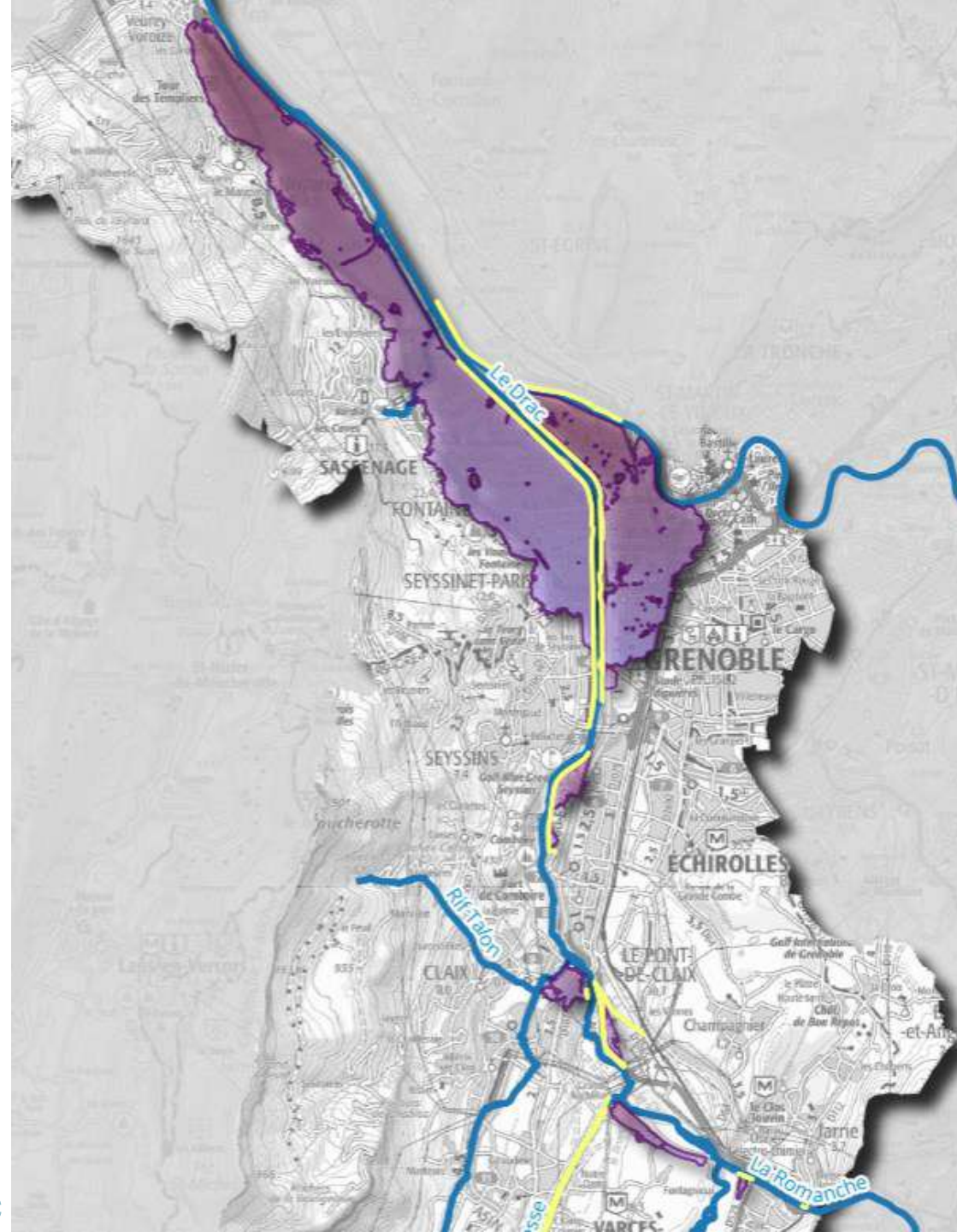


Le Drac : des risques d'inondation

Entre Notre-Dame-de-Commiers et Sassenage

- **30 000 habitants** en zone inondable en cas de crue majeure
- **24 000 emplois** en zone inondable en cas de crue majeure
- **730 Millions d'€** de dommages

pour une crue de 2060 m³/s



Le Drac : des risques d'inondation

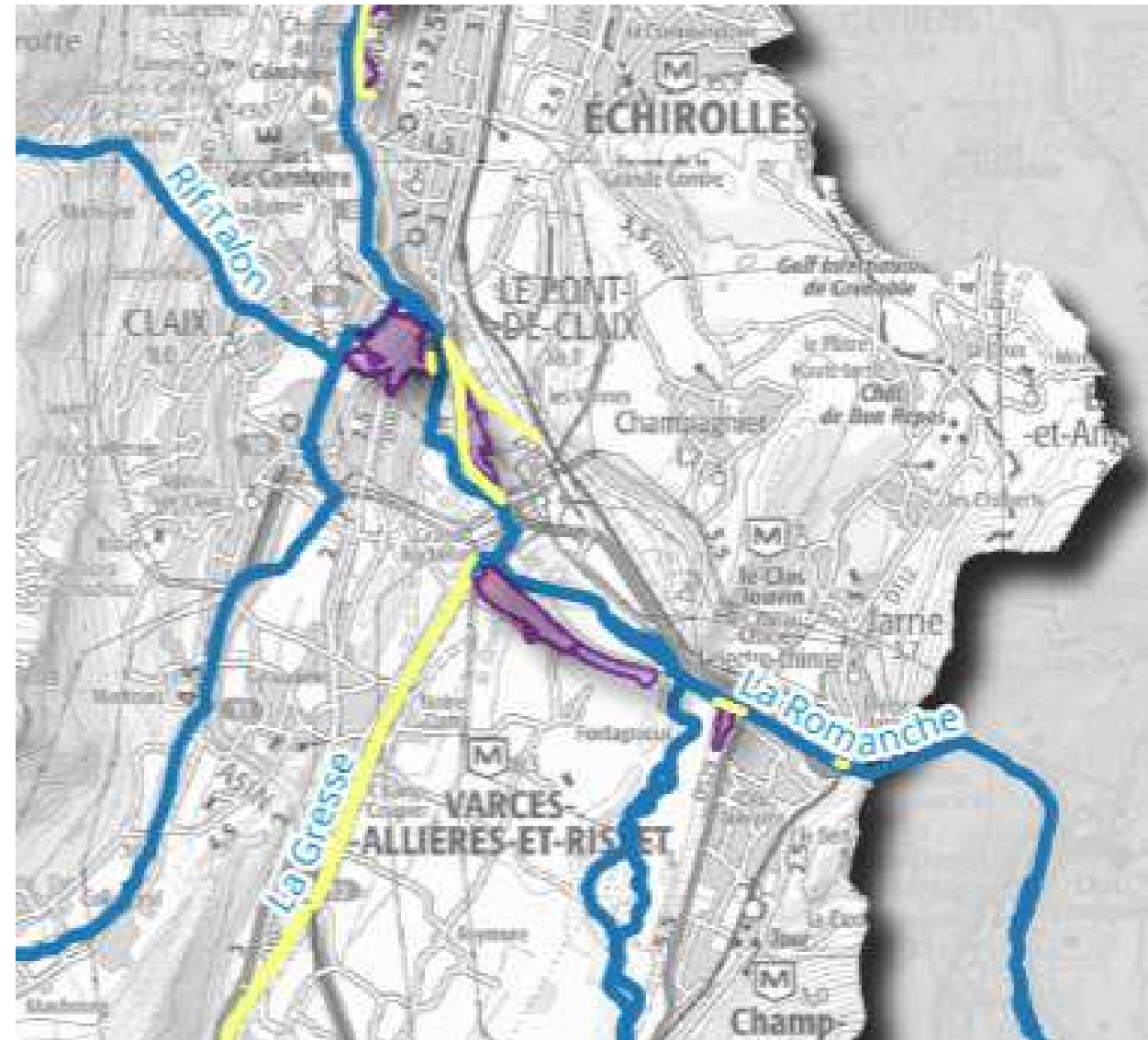
Zones d'aléas inondation – PPRi Drac

- **Liste des principaux quartiers exposés :**

- Champ sur Drac : impasse du Drac
- Champagnier : plateforme des carriers
- Varces : champs captants
- Pont de Claix : zone de loisirs CCAS entreprises de l'énergie, ZA Comboire
- Claix : Pont Rouge, Ridelet

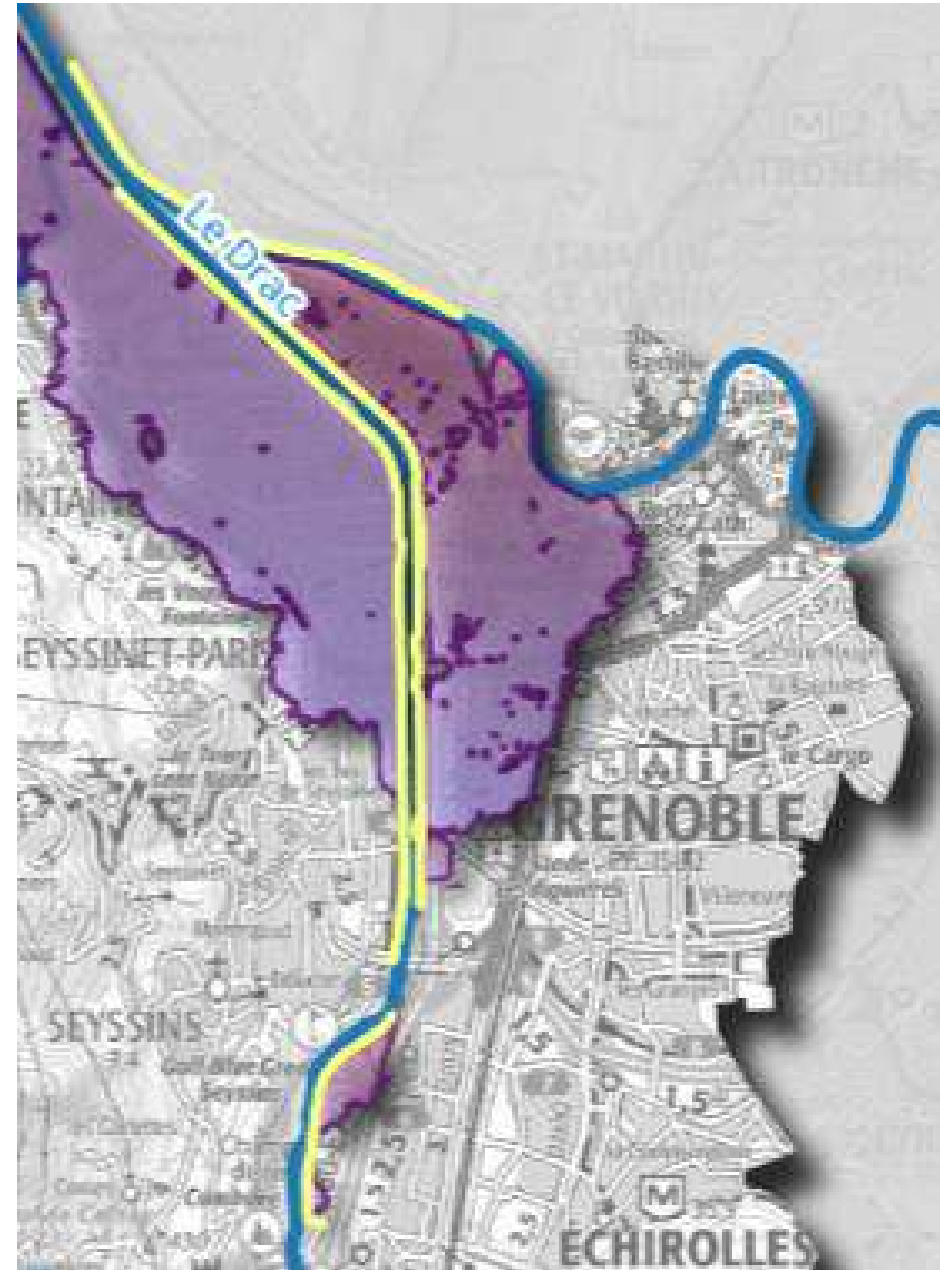
- **Liste des principales activités exposées :**

- Commerces - entreprises
- Zone de loisirs - pêche
- Collège - école
- Eau potable
- Carriers
- Habitations



Le Drac : des risques d'inondation

- **Liste des principaux quartiers exposés :**
 - Echirolles : ZA Comboire
 - Grenoble : Mistral, Eaux Claires, grands boulevards, Chorrier-Berriat, Centre, Presqu'île
- **Liste des principales activités exposées :**
 - Commerces - entreprises
 - Habitations
 - Industries, centre de recherche
 - Collèges, lycées, écoles
 - Structures de soin



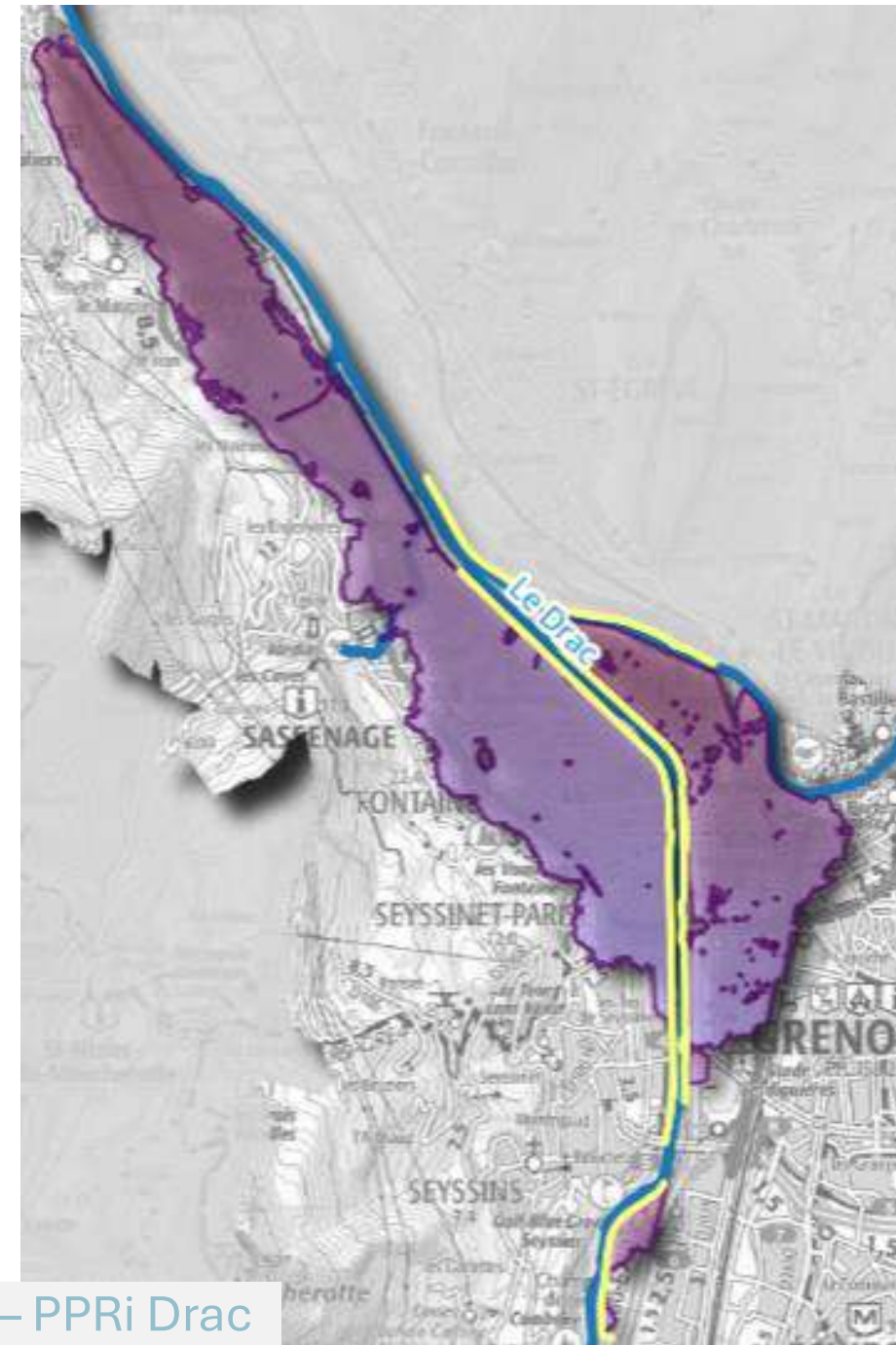
Le Drac : des risques d'inondation

- **Liste des principaux quartiers exposés :**

- Seyssins : les Iles, ZA Comboire
- Seyssinet-Pariset : Les Iles, Vercors
- Fontaine : toute la commune
- Sassenage : la Saulée, l'Ovalie, le hameau du château, Grand champ, ...
- Noyarey : la plaine à l'est de l'avenue St Jean
- Veurey-Voroize : les Cordées, les îles Cordées

- **Liste des principales activités exposées :**

- Habitations
- Administrations
- Structures de gestion de crise (mairie, SDIS)
- Écoles, collèges, lycée
- Zones d'activités : commerces, entreprises, industries



Le Drac : des risques d'inondation

Les digues de protection

- Pour maintenir le Drac à sa place : 19 km de digues



Digue de Fontaine

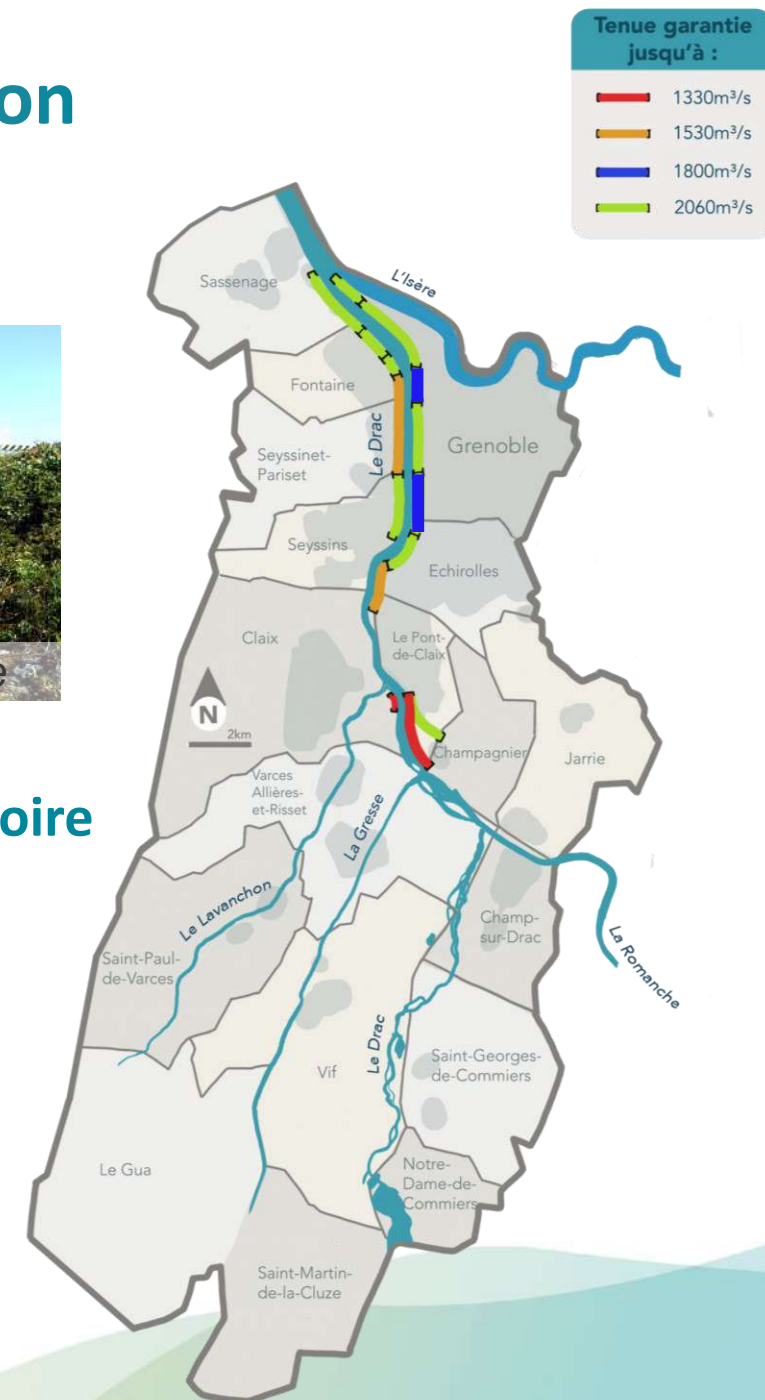


Digue de Grenoble



Digue de Comboire

- Des digues avec des hauteurs et des solidités variables sur le territoire
- Le SYMBHI connaît pour chaque digue :
 - La capacité d'écoulement avant débordement
 - Le débit à partir duquel la digue risque de céder
- Surveillance permanente des ouvrages :
 - L'Etat surveille et prévoit les débits du Drac
 - Le SYMBHI surveille et entretient les digues
 - En cas d'alerte, la commune (voire le préfet) organise les évacuations

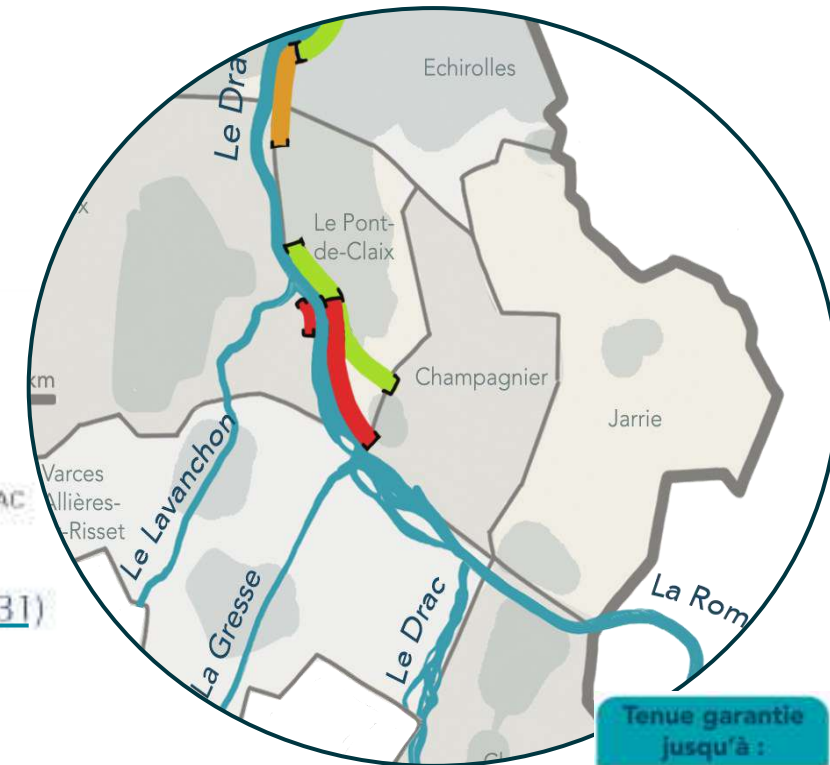
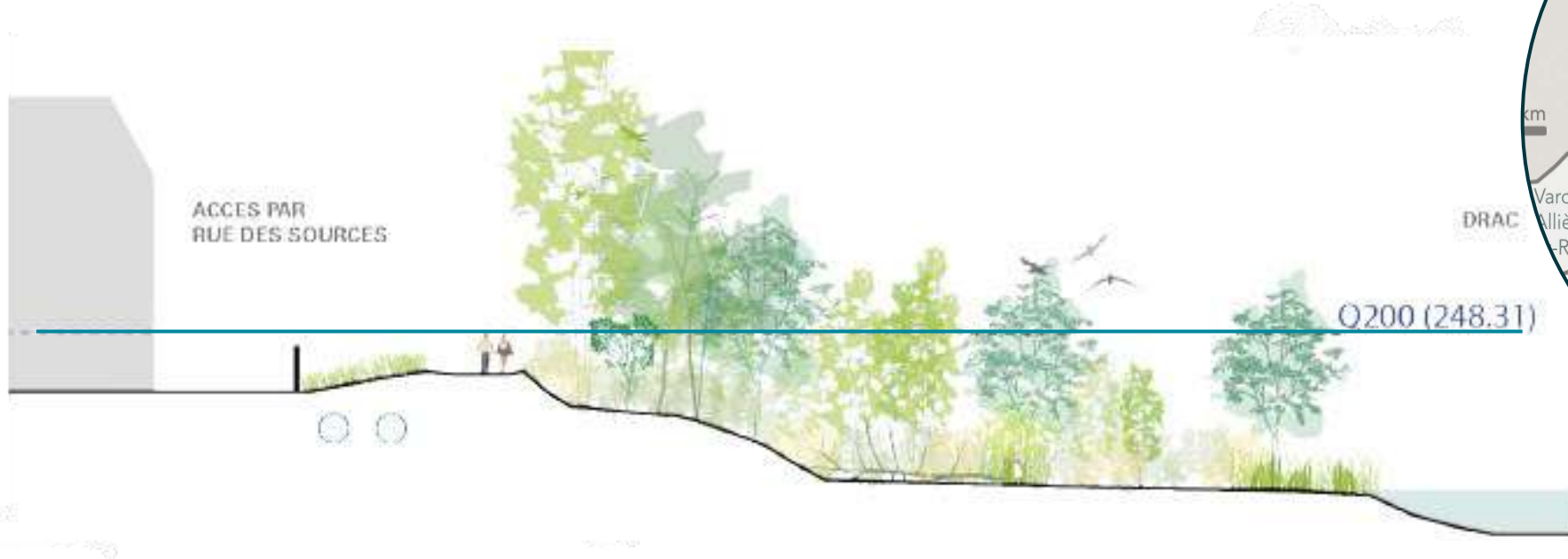


Le Drac : des risques d'inondation

Les digues de protection : zoom sur le secteur amont

- **Ouvrages de protection :**

- Digue Ridelet à Claix et digue de Pont de Claix : rupture prévisible dès $1330 \text{ m}^3/\text{s}$
- Champ sur Drac : pas d'ouvrage de protection



Tenue garantie jusqu'à :

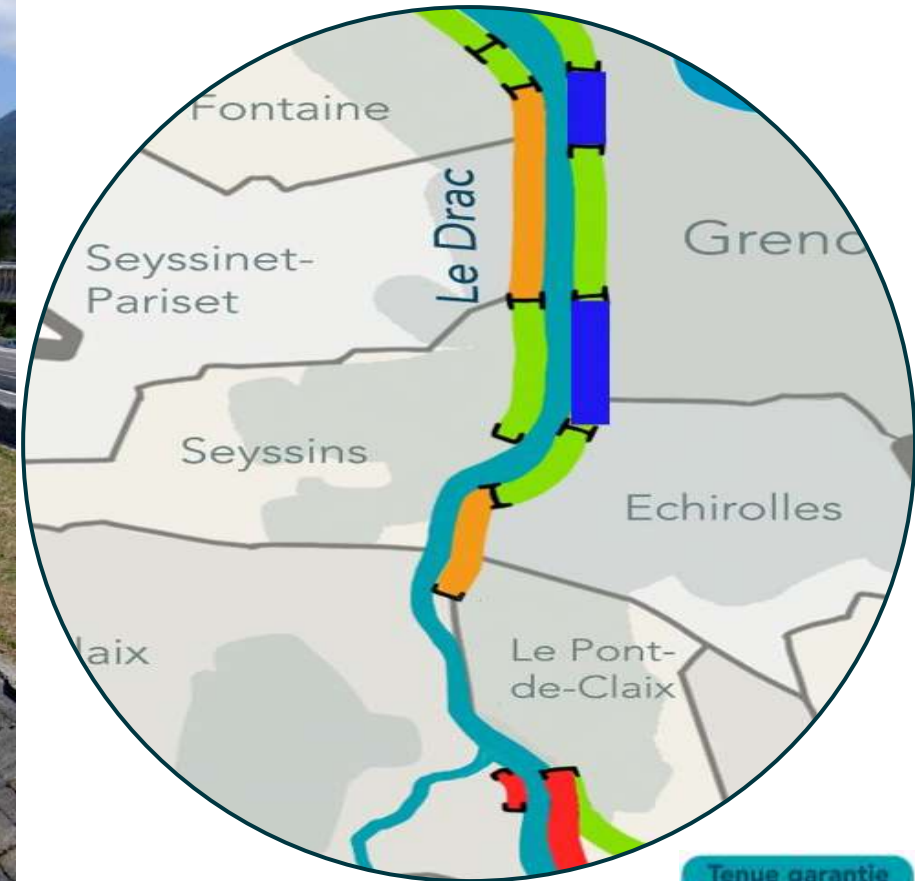
- 1330m³/s
- 1530m³/s
- 1800m³/s
- 2060m³/s

Le Drac : des risques d'inondation

Le dispositif actuel de gestion du risque – zoom sur la traversée de l'agglomération

• Ouvrages de protection :

- Digue devant l'autoroute en deux zones : pont du Vercors et échangeur Louise Michel
- Autoroute A480
- Digue de Comboire



Tenue garantie
jusqu'à :

- 1330m³/s
- 1530m³/s
- 1800m³/s
- 2060m³/s

Le Drac : des risques d'inondation

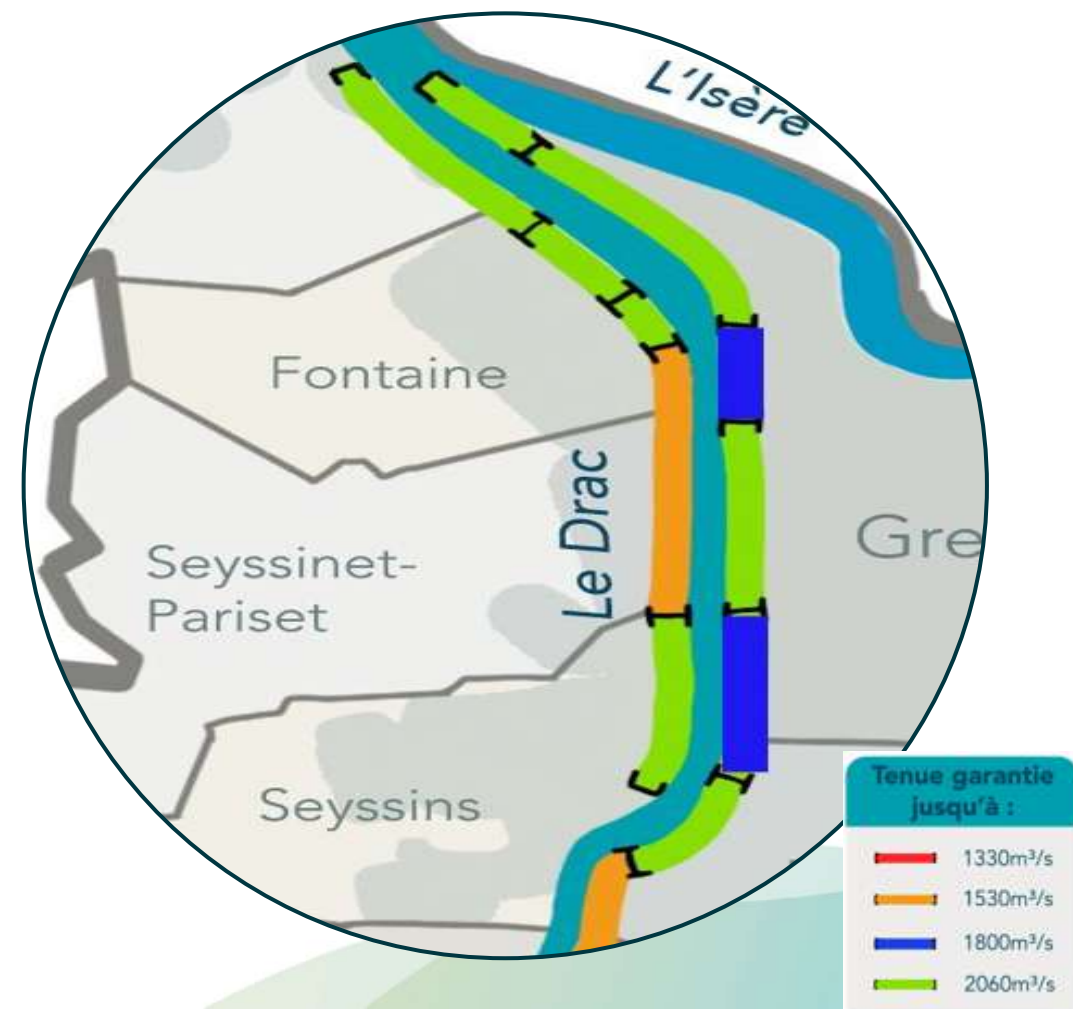
Le dispositif actuel de gestion du risque – zoom sur la traversée de l'agglomération

- **Ouvrages de protection :**

- Digue de l'Argentière (Seyssinet et Fontaine) : risque de rupture prévisible au-delà de 1530 m³/s



Digue quai du Drac à Fontaine



Drac en amont de la Romanche



Caractéristiques écologiques du Drac

- **Le Drac est une rivière de montagne**

Le fonctionnement normal d'une rivière de montagne :

- Des variations de débit naturelles
- Des déplacements de sédiments
- Un lit large en tresses

- **Les digues et barrages sur le Drac modifient ce fonctionnement**



Drac dégradé à Grenoble



Réduction de l'espace pour le Drac

Variation de débit limitée sur l'année

Transit de sédiments perturbé

=> Erosion

=> Dépôt de sédiments

=> Perte biodiversité

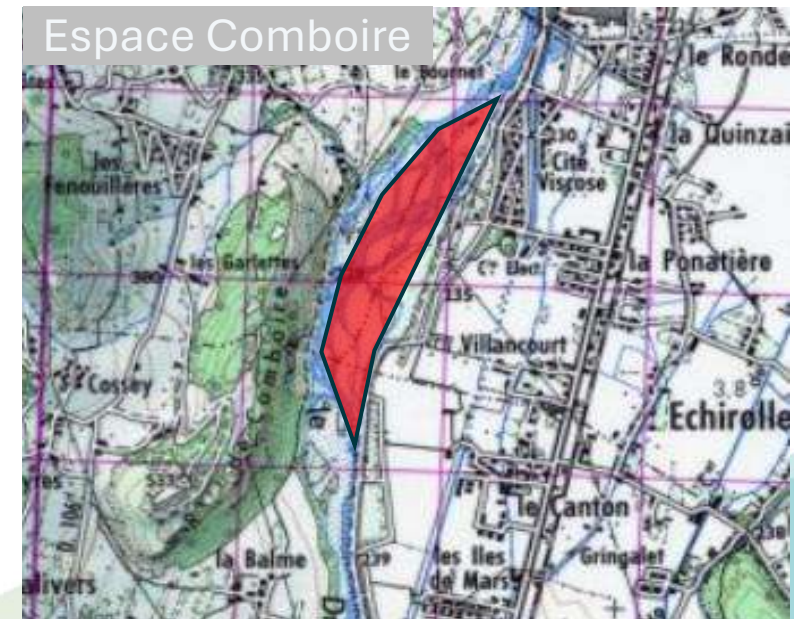
Le Drac : des milieux écologiquement appauvris

Secteur de Notre-Dame-de-Commiers au pont du Rondeau

- Des débits très faibles et constants entre le barrage de ND de Commiers et la Romanche
- Le Drac à l'aval de la confluence avec la Romanche qui a « perdu » de l'espace
 - Champagnier
 - Comboire
- Une biodiversité variée et riche dans la Réserve Naturelle des Isles du Drac (en amont du Pont Rouge)



Plateforme de Champagnier



Espace Comboire

Le Drac : des milieux écologiquement appauvris

Secteur traversée de l'agglomération

- Des îlots qui se végétalisent et se referment
 - Pas de mobilité des îlots
- => une biodiversité peu en lien avec une rivière de montagne
- => un exhaussement du fond du lit et des lignes d'eau



- Le Drac à l'aval de la confluence avec la Romanche qui a « perdu » de l'espace
 - Champagnier
 - Comboire

Le Drac : des milieux écologiquement appauvris

Secteur traversée de l'agglomération

- Des îlots qui se végétalisent et se referment
 - Pas de mobilité des îlots
- => une biodiversité peu en lien avec une rivière de montagne
- => un exhaussement du fond du lit et des lignes d'eau



- Le Drac à l'aval de la confluence avec la Romanche qui a « perdu » de l'espace
 - Champagnier
 - Comboire

Les enjeux majeurs sur le Drac ciblés par le projet

Les risques d'inondations

=> 30 000 habitants exposés / 24 000 emplois exposés

L'appauvrissement de la diversité écologique du Drac

=> disparition des bancs de graviers

Les attentes des populations

- Profiter de la fraîcheur de la végétation et du Drac
- Maintien des circulations mode doux
- Le maintien des grands arbres sur la digue
- Mieux connaître et protéger le Drac et ses milieux
- L'accès au Drac



Syndicat Mixte
des Bassins
Hydrauliques
de l'Isère

ECHANGES AVEC LES PARTICIPANTS

Le fonctionnement du Drac

- Questions ?
- Clarifications ?
- Contributions ?



Syndicat Mixte
des Bassins
Hydrauliques
de l'Isère

LE PROJET D'AMÉNAGEMENT DU DRAC

Le projet d'aménagement

Objectifs

Objectifs :

Renforcer la protection contre les inondations : *Permettre une capacité d'écoulement dans le Drac sans risque de débordement ou rupture de digue jusqu'à une crue bicentennale (2060m³/s)*

Améliorer le fonctionnement écologique de la rivière : *restaurer les bancs de graviers, redonner de l'espace à la rivière*

Amélioration du cadre de vie au bord du Drac : *développer des espaces de loisirs sur les berges du Drac, revégétaliser les berges*

Rappel :

Débit moyen : 100 m³/s

Capacité d'écoulement : 1330m³/s

Débit de référence PPRI : 1800 m³/s

Le projet d'aménagement

Modalités de concertation pour sa conception

- **Concertation mise en place depuis 2021 :**

- Avec les communes
- Avec les associations (*Fédé de Pêche, RNR des Isles du Drac, FNE, LPO, Gentiana, CEN, Flavia, Environnement Nature Sassenage, Comité Dépt canoë kayak, ATDC, Nouveau souffle citoyen, Drac Vercors Liberté, Civipole, Unions de quartier de Mistral / Rondeau Libération / Berriat St Bruno Europole / Eaux Claires*)
- Avec le grand public : réunions / ateliers / balades / enquête en ligne
- Avec les partenaires

=> Plus de 180 réunions au total sur la période

- **Principaux enseignements issus du travail de concertation**

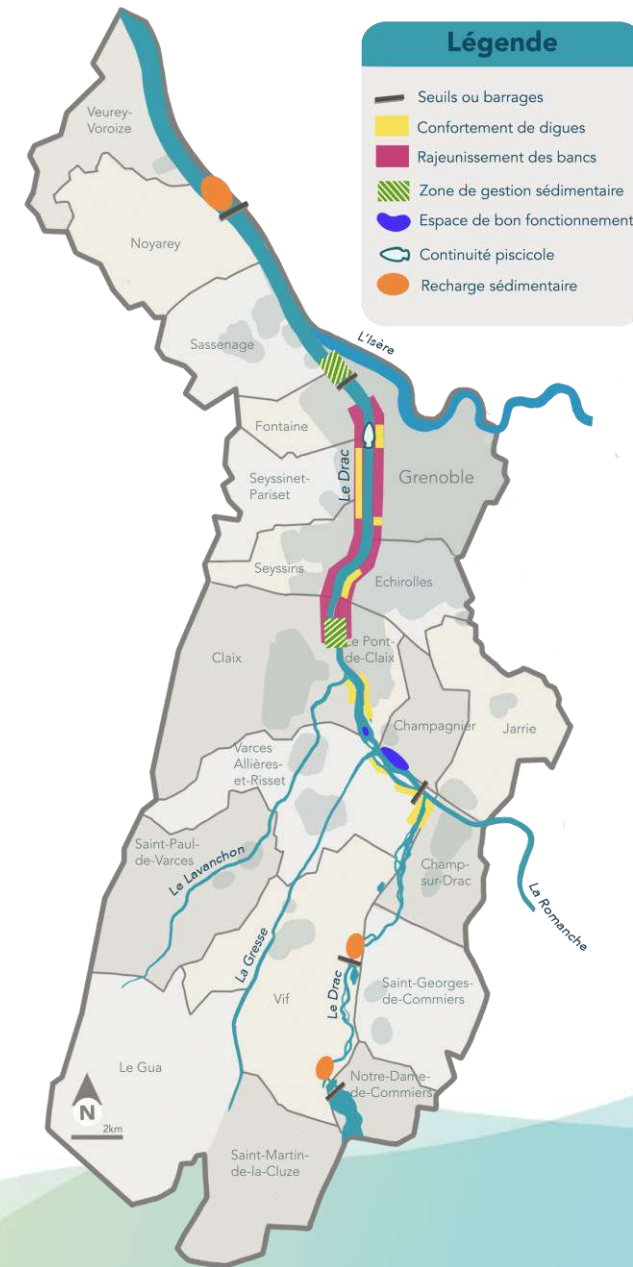
- Besoin d'un compromis optimisation hydraulique et maintien de la végétation
- Attentes fortes d'accès à la fraîcheur et la nature voire à l'eau
- Demande d'une compatibilité multi-usages dans les aménagements
- Volonté de préserver les paysages
- Déficit de connaissance et de culture du risque inondation sur le bassin

Le projet validé par les communes et le SYMBHI

Travaux d'aménagement du Drac

La déclinaison du projet :

- **Confortement de digues et de berges :**
 - Augmentation de la protection contre les inondations
- **Restauration du Drac dans la traversée d'agglomération :**
 - Augmentation de la protection contre les inondations
 - Amélioration du fonctionnement écologique
- **Restauration du Drac à Champagnier :**
 - Augmentation de la protection contre les inondations
 - Amélioration du fonctionnement écologique
- **Gestion des sédiments au niveau des seuils de Comboire et de Fontaine :**
 - Augmentation de la protection contre les inondations



Le projet validé par les communes et le SYMBHI

Aménagements paysagers et de loisir

Travaux, l'occasion de créer des aménagements de loisir pour profiter du Drac

- Des haltes : ponton, assises, belvédère pour contempler, se poser, s'informer, se rencontrer
- Des affûts pour comprendre, contempler, s'immerger dans la nature
- Des promenades pour s'immerger, contempler



Le projet validé par les communes et le SYMBHI

- film

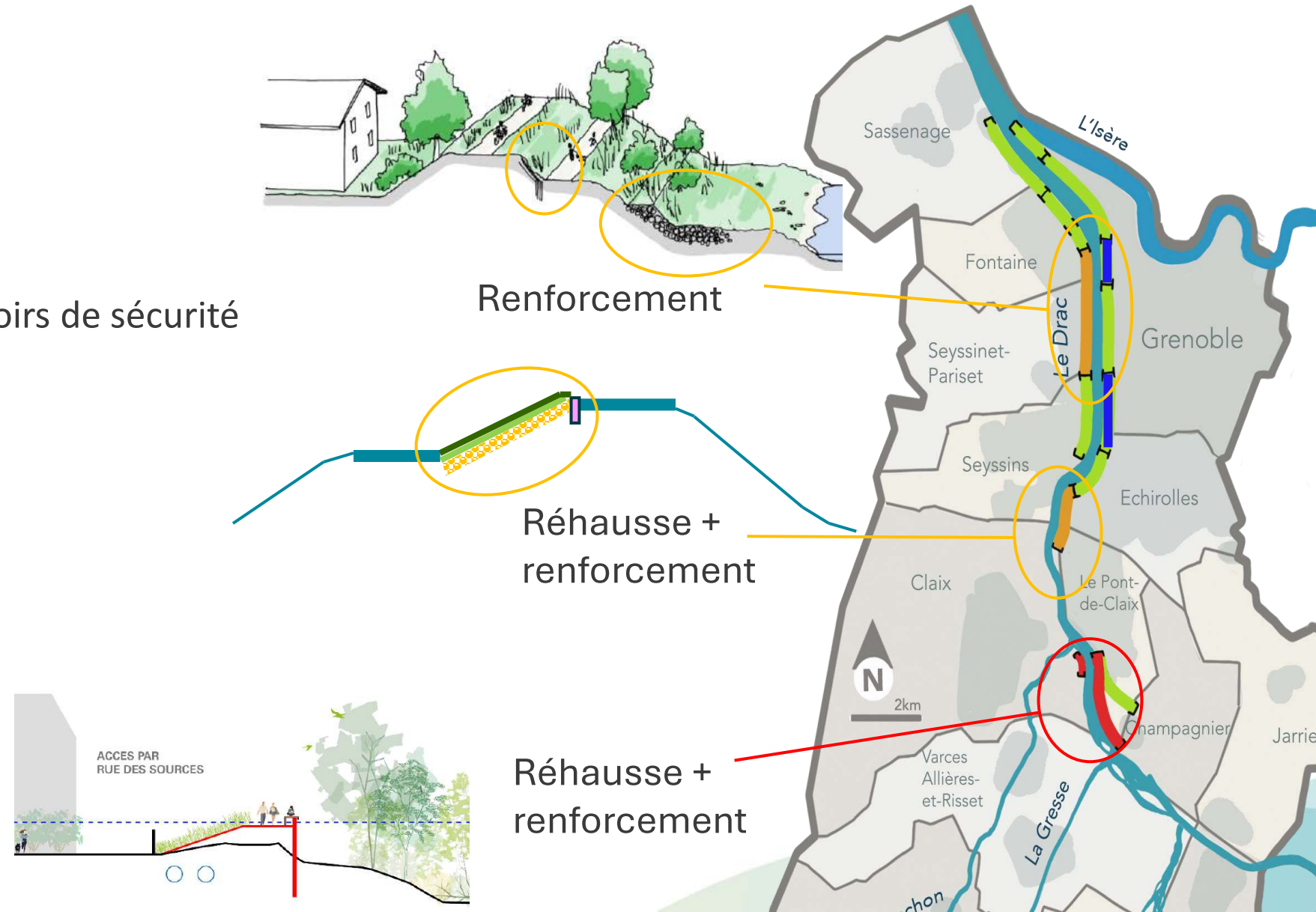


Le projet validé par les communes et le SYMBHI

Descriptions : confortement de digues et de berges

Nature des opérations

- Réhausse de digue
- Renforcement de digue
- Création de digue
- Mise en place de déversoirs de sécurité



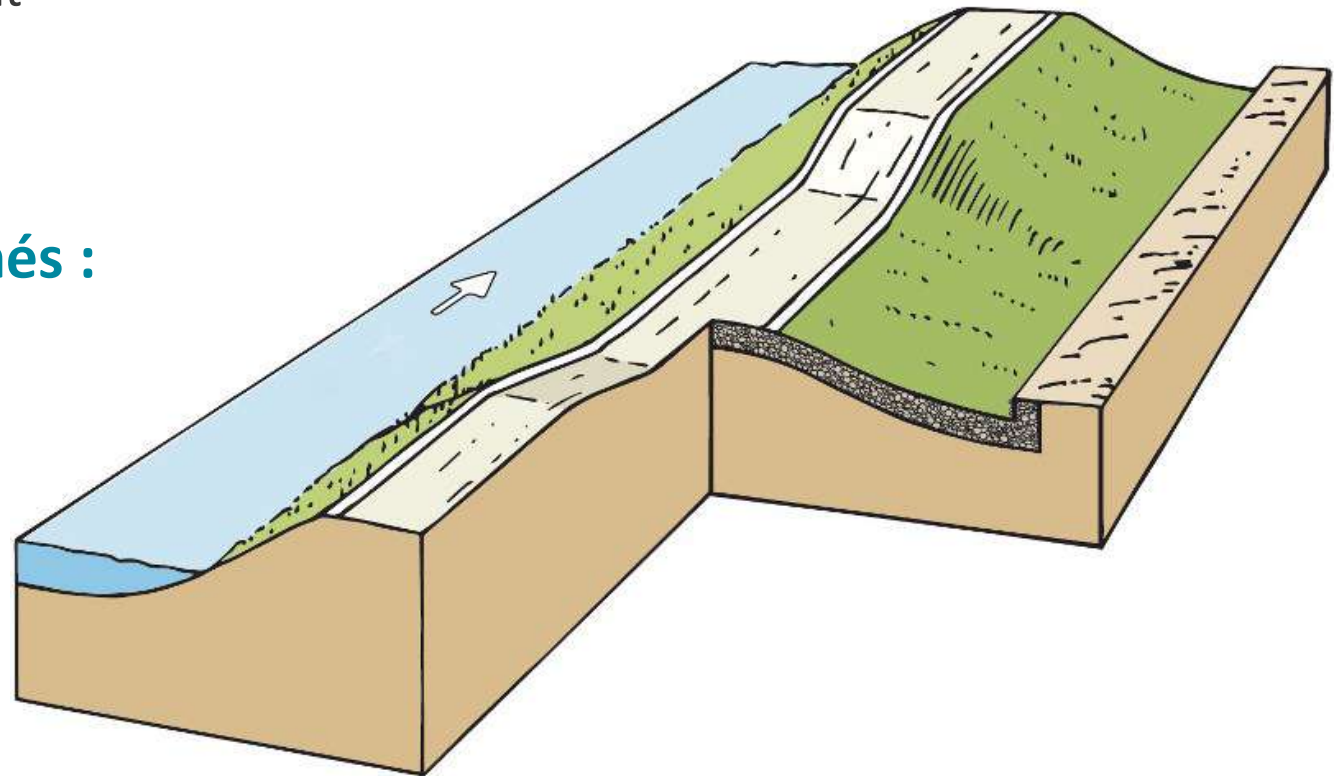
Déversoir de sécurité

Pour les crues supérieures à 2060 m³/s :

- Eviter les ruptures brutales de digues
- Maitriser les points et vitesses de débordement
- Préparer la gestion de crise

Les déversoirs de sécurité sont positionnés :

- Ponctuellement sur chaque tronçon de digues
- Au niveau des points les plus bas



Le projet validé par les communes et le SYMBHI

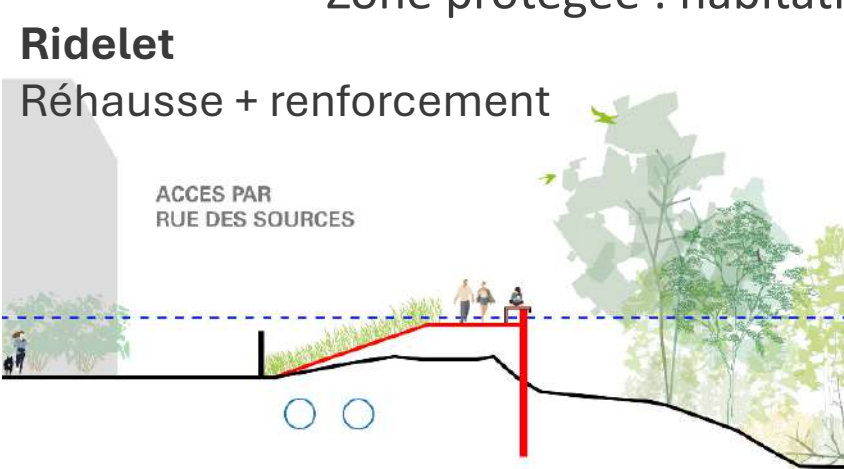
Confortement de digues et de berges : secteur Notre-Dame-de-Commiers au seuil de Comboire

• Nature des opérations

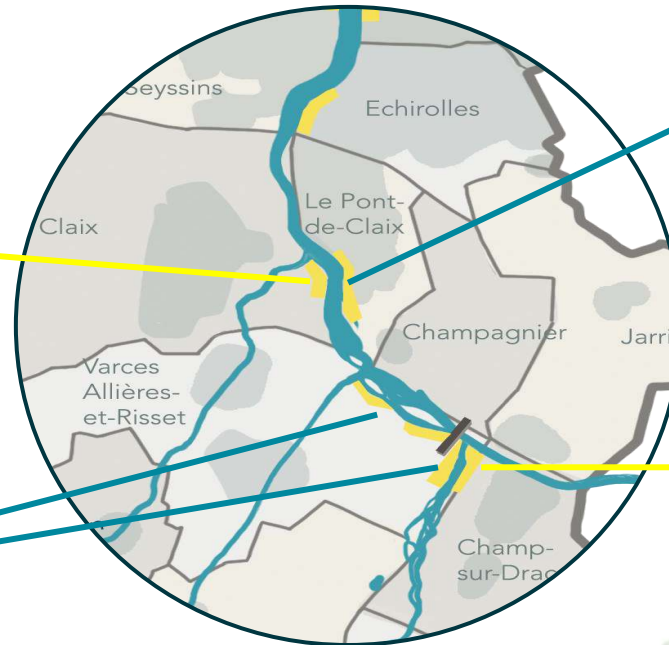
- Protection des champs captants : berge devant puits PR4, digue de Fontagnieux, de Rochefort
- Champ sur Drac : création d'une nouvelle digue
- Claix et Pont de Claix : réhausse et confortement des digues existantes

• Bénéfices

- Protection augmentée d'une protection contre la crue de 1330 m³/s à une crue de 2060 m³/s
- Zone protégée : habitations, champs captants, entreprises, écoles, collèges



Fontagnieux / Puits PR4
Protection des champs captants



Pont de Claix
Réhausse + renforcement



Champ sur Drac
Nouvelle digue

Le projet validé par les communes et le SYMBHI

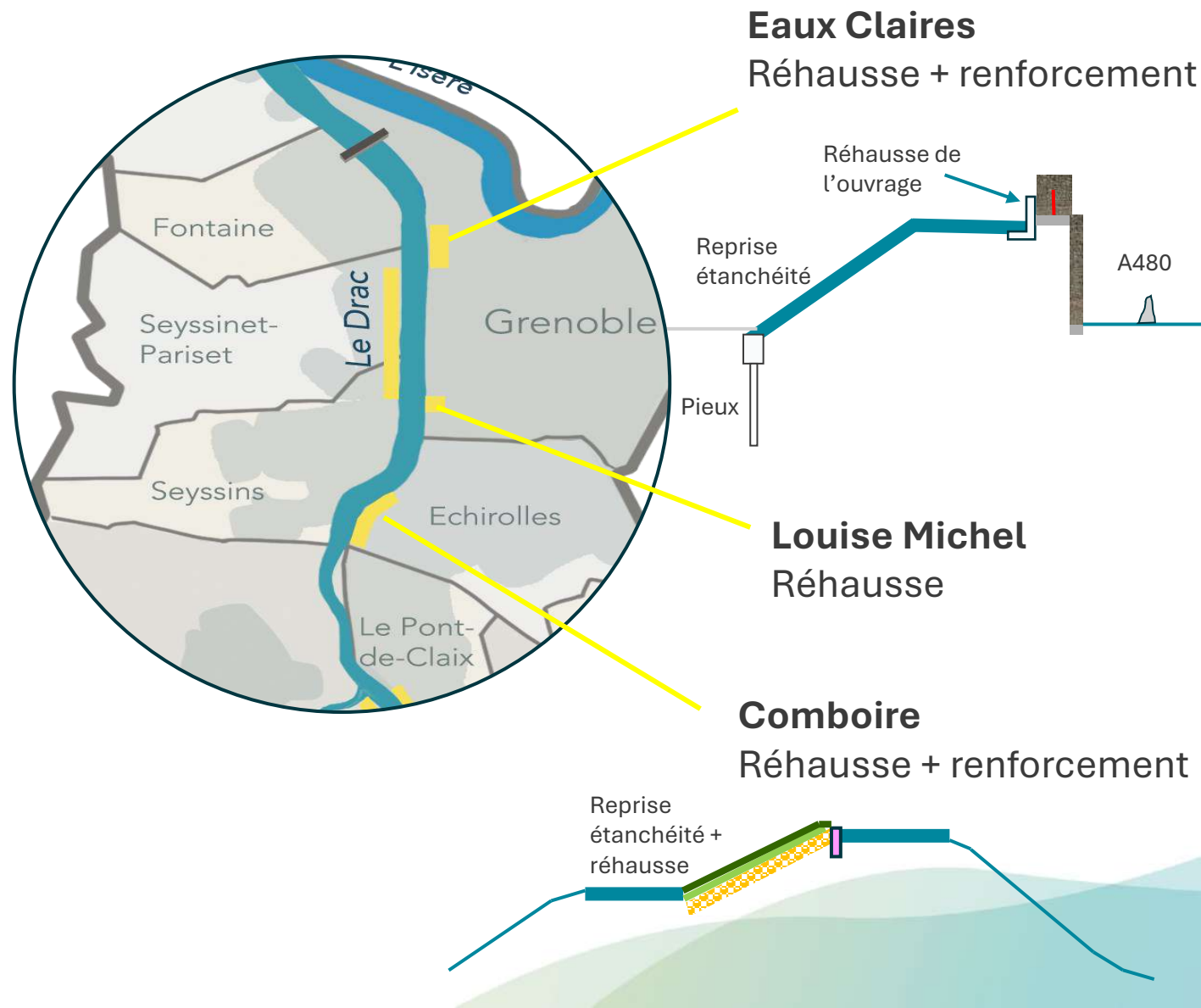
Confortement de digues et de berges : secteur rive droite du seuil de Comboire à la confluence avec l'Isère

• Nature des opérations

- Digue de Comboire : réhausse et renforcement
- Digue des Eaux Claires : réhausse et renforcement
- Echangeur Louise Michel : réhausse

• Bénéfices

- Protection augmentée d'une protection contre la crue de 1530 m³/s (Comboire) ou de 1800 m³/s (Eaux Claires) à une crue de 2060 m³/s
- Quartiers protégés : Eaux Claires, Presqu'île, Europole, Mistral, ZA Comboire



Le projet validé par les communes et le SYMBHI

Confortement de digues et de berges : secteur rive gauche de Seyssins à Sassenage

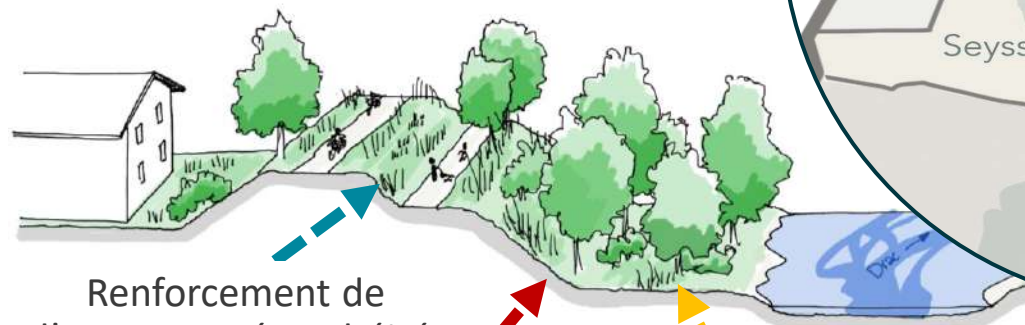
- **Nature des opérations**

- Création d'un sabot du pont du Rondeau à Seyssinet
- Renforcement de la digue en plusieurs points.

- **Bénéfices**

- Protection augmentée contre la crue de 1530 m³/s à une crue de 2060 m³/s
- Quartiers protégés : Seyssinet-Pariset, Fontaine, Sassenage, Veurey-Voroize, Noyarey

ETAT ACTUEL

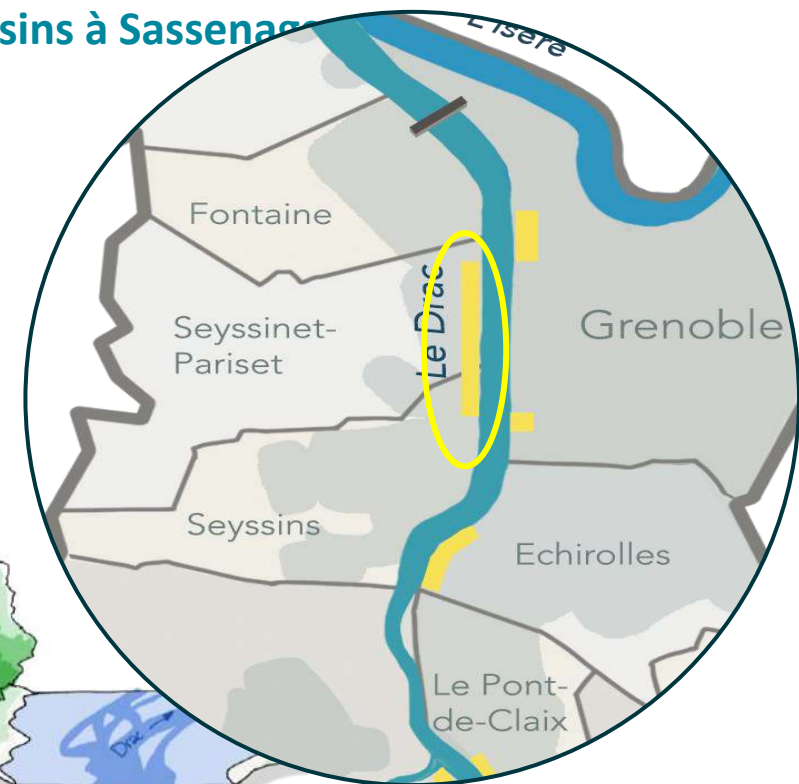
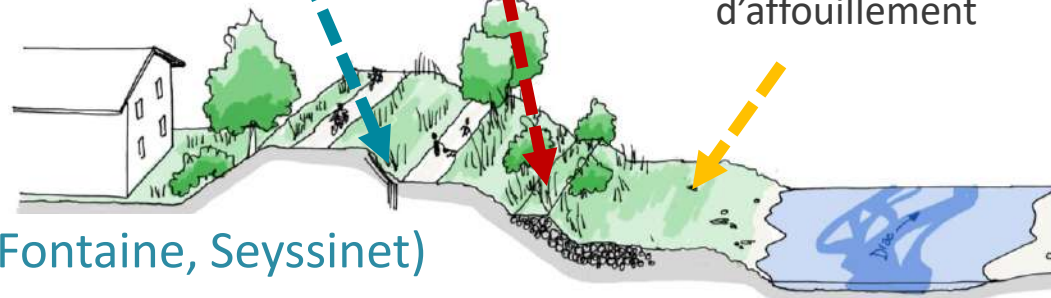


Renforcement de l'ancrage et étanchéité

Protection contre l'érosion

Réduction des effets d'affouillement

AVP



Digue de l'Argentière (Fontaine, Seyssinet)

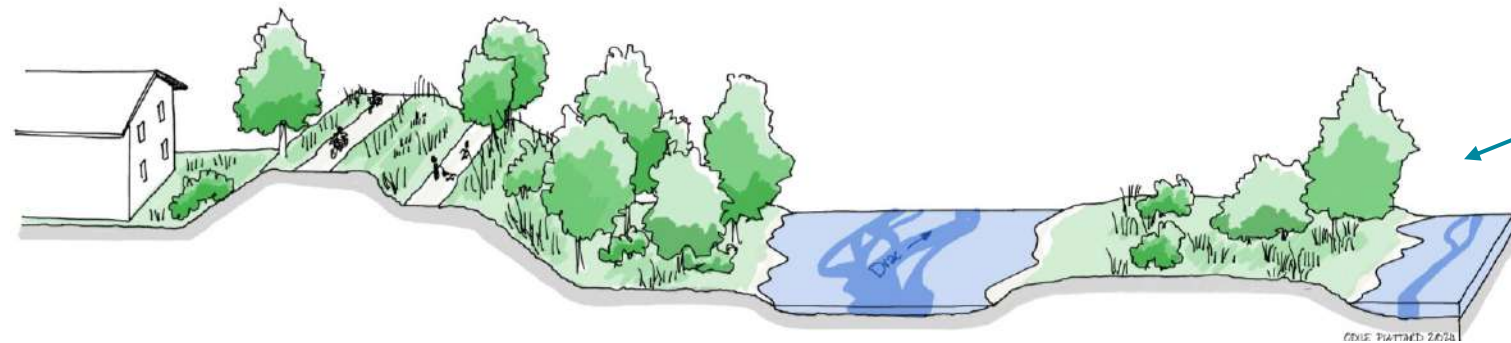
Le projet validé par les communes et le SYMBHI

Restauration Drac dans la traversée de l'agglomération

- **Nature des opérations**

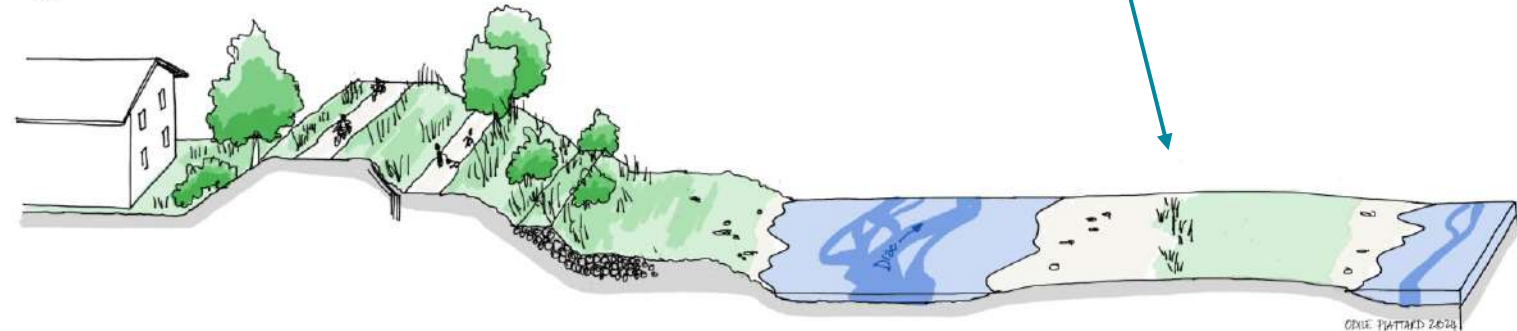
- Abaissement de certains îlots et enlèvement de la végétation
→ 60 000m³ de matériaux extraits du lit
- Abaissement du seuil du pont du Drac
- 2 zones de gestion sédimentaire (90 000 m³ et 13 000m³ extraits lors des travaux)

ETAT ACTUEL



Abaissement du niveau des îlots

AVP



CITE PLATTARD 2024

Rive
droite

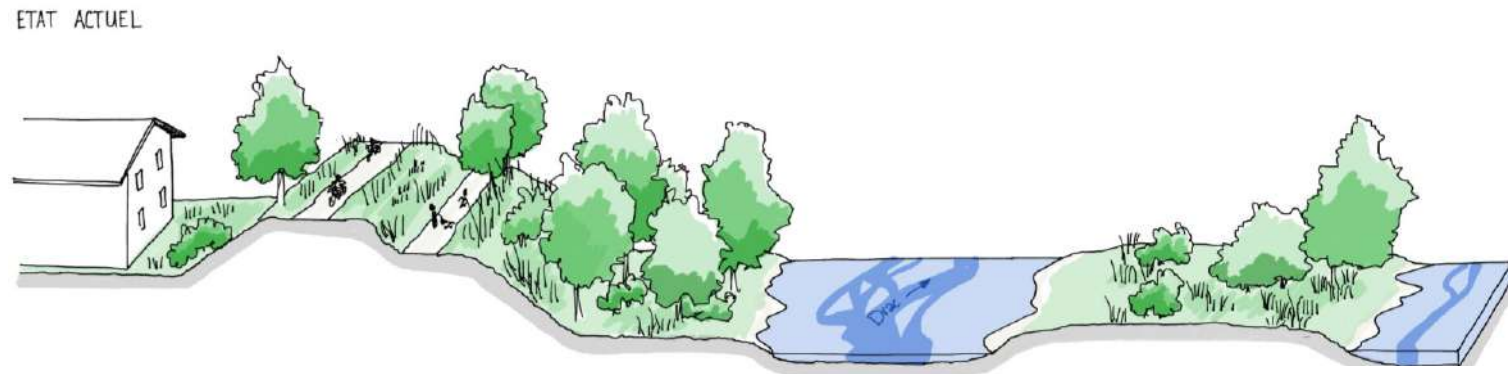
Rive
gauche

Le projet validé par les communes et le SYMBHI

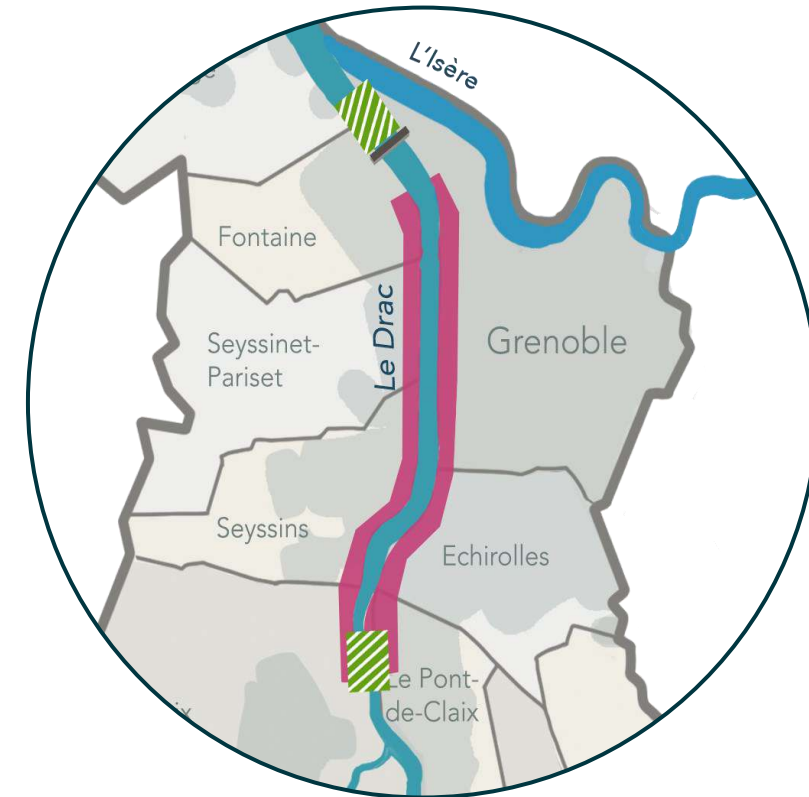
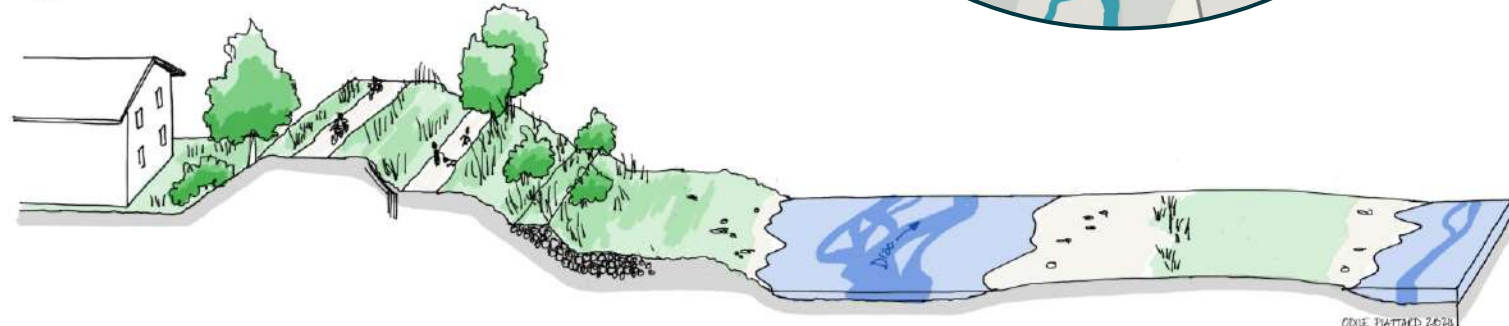
Restauration hydraulique sur les ilots : secteur du Pont du Rondeau à l'Isère

• Bénéfices attendus

- Amélioration de la biodiversité en lien avec le Drac
- Dynamique des bancs retrouvée
- Maîtrise des flux de matériaux et stabilisation du fond du lit du Drac
- Abaissement du niveau d'eau en crue



AVP



Rive
gauche



Etat actuel

Le projet d'aménagement

Rendre les berges du Drac plus agréables –
agglo rive gauche

Après travaux



10 ans après

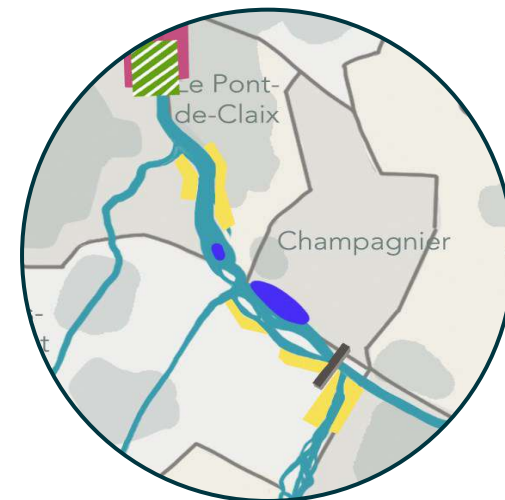


Le projet validé par les communes et le SYMBHI

Restauration du Drac à Champagnier

• Bénéfices attendus :

- Restauration de 12 ha de milieux alluviaux
- Protection contre les inondations de l'aval
- Préservation des champs captants d'eau potable
- Aménagement grand public



Nature des opérations :

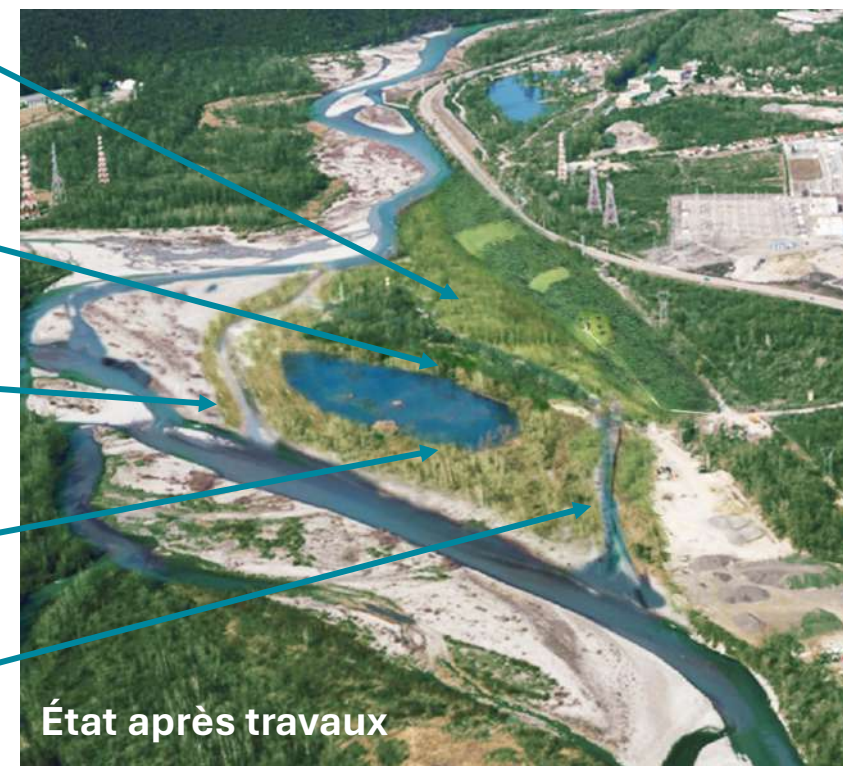
Restauration écologique

Création d'une butte pour l'accès au public

Elargissement du lit du Drac

Abaissement du terrain naturel

Création de bras secondaire



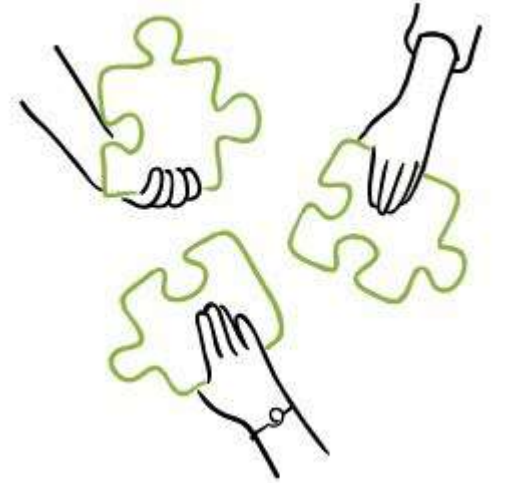
État après travaux

Le projet d'aménagement

Ses évolutions suite à la concertation

La concertation a permis de faire évoluer le projet sur :

- La réduction des impacts paysagers sur la traversée urbaine
- La réduction du linéaire de sabot en rive gauche à Seyssinet / Fontaine
- La préservation de l'étang du trou aux canards (Champagnier / Varcès)
- L'implantation et le type d'aménagements paysagers
- Les replantations en zone urbaine



Le projet d'aménagement

Ses bénéfices

Amélioration de la protection contre les inondations

- 8,5 km de digues confortées
- 30 000 habitants de plus en sécurité
- 24 000 emplois de plus en sécurité



Amélioration du fonctionnement écologique

- 10 ha de milieux restaurés dans le lit du Drac (ilots)
- 14 ha redonné au cours d'eau (Champagnier)
- Boisements paysagers à l'arrière et sur les digues



Amélioration de l'accès au Drac pour tous

- 12 points de vue aménagés (haltes ou affûts)
- 2 promenades d'immersion dans la réserve naturelle créées
- Des zones de plantations à l'arrière des digues



Le projet validé par les communes et le SYMBHI

Coûts et financement

- **Montant des travaux** (travaux, ingénierie, foncier, ...)

86 millions d'euros HT

- **Financements prévus :**

- Etat
- Collectivités : Grenoble Alpes Métropole et Département
- Agence de l'eau
- EDF



Syndicat Mixte
des Bassins
Hydrauliques
de l'Isère

ECHANGES AVEC LES PARTICIPANTS

Le projet d'aménagement du Drac

- Questions ?
- Clarifications ?
- Contributions ?

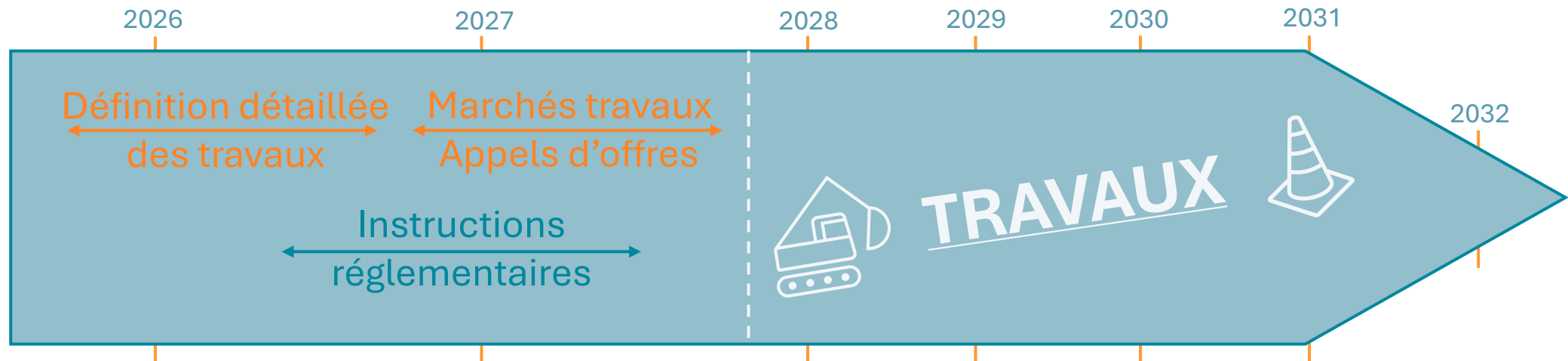


Syndicat Mixte
des Bassins
Hydrauliques
de l'Isère

PLANNING PRÉVISIONNEL ET PROCHAINES ÉTAPES

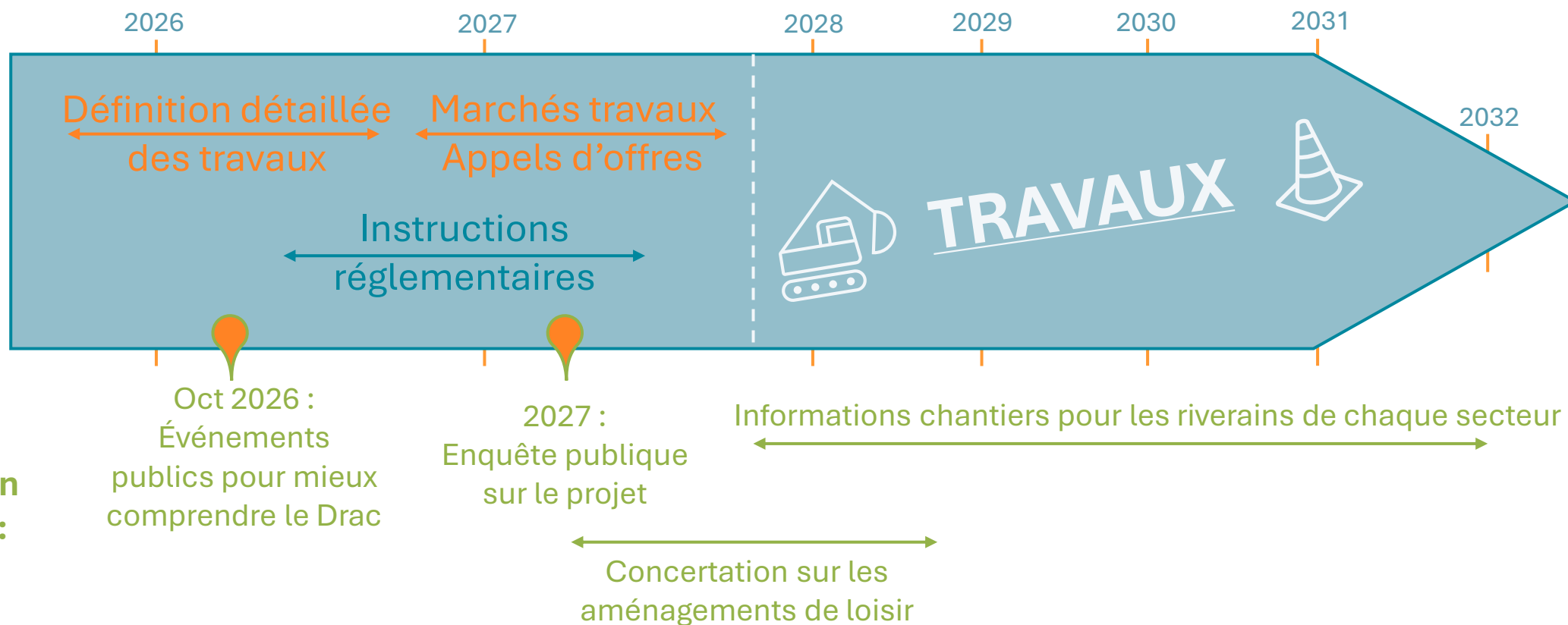
Le projet d'aménagement du Drac

Planning prévisionnel



Le projet d'aménagement du Drac

Planning prévisionnel



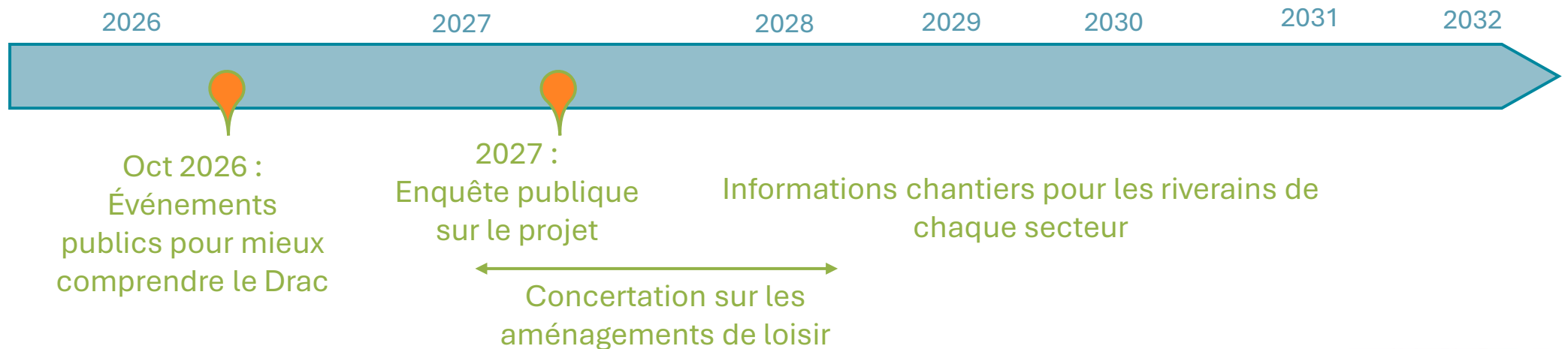
**Association
du public :**

Prochaines étapes d'association du public sur le projet d'aménagement du Drac

Vous serez informés des prochaines étapes:

- Dans le journal de la Métropole
- Les journaux communaux
- Affichages à proximité du Drac

Si vous souhaitez être directement informés,
inscrivez-vous via le QR code suivant



**Association
du public :**

[illegible]